

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE DE SAINT-JACQUES
TENUE LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 À 19H00**

0. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par la direction et résolu unanimement que ___Jacinthe Paré___ agisse à titre de secrétaire.

1. Mot de bienvenue

Madame Isabelle Coulombe, directrice de l'école, se présente et souhaite la bienvenue aux parents présents. Présentation de la directrice adjointe, madame Jacinthe Paré. La directrice présente le projet éducatif aux parents et les services offerts aux élèves en 2024-2025. Monsieur Normand Bonin, président du conseil d'établissement, animera la rencontre avec la direction.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par _____ M. Bonin _____ et adopté unanimement.

3. Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2023.

Il est proposé par _____ M. Beaupré _____ et résolu unanimement que le compte-rendu du 27 septembre 2023 soit adopté tel que présenté.

4. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024

Normand Bonin, président du CÉ, présente le bilan des activités du conseil d'établissement.

Le rapport est disponible.

5. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement*

La direction présente les rôles et fonctions du conseil d'établissement. Elle explique l'implication nécessaire. Elle explique que les membres doivent assister à un minimum

de 5 réunions par année d'une durée d'environ 1 heure. Les dates sont déjà déterminées, car la direction à deux écoles, mais l'heure des rencontres reste à préciser avec les membres qui formeront le nouveau conseil d'établissement.

Jeudi 17 octobre

Mardi 10 décembre

Jeudi 6 février

Mardi 29 avril

Mercredi 28 mai

6. Composition du conseil d'établissement de l'école St-Louis-de-France

La présidente présente la composition du conseil et les postes en élection (2 postes de 2 ans + 2 substituts).

Membres ayant terminé leur mandat	Fin du mandat
Serge Djanjou	Septembre 2024
Charles Beaupré	Septembre 2024

Membres en poste	Fin du mandat
Normand Bonin	Septembre 2025
Eugénie Arthémise St-Arnaud	Septembre 2025

Membres substituts	Fin du mandat
Yanick Dion-Morin	Septembre 2024
	Septembre 2024

7. Adoption de la procédure d'élection

Isabelle Coulombe, nous informe des règles à suivre pour la formation du conseil d'établissement. La procédure d'élection est proposée par Isabelle Coulombe et adoptée unanimement.

M. Bonin est nommé directeur d'élection

Mme. St-Amand est nommée secrétaire d'élection

- Charles Beaupré (7 votes)
- Sindy Hénault (4 votes)
- Catherine Ouellette (3 votes)

manifestent leur intérêt pour le poste de membre parent.

Après élection, Sindy Hénault et Charles Beaupré sont élus comme membre parents sur le conseil d'établissement

- Yanick Dion-Morel
- Catherine Ouellette

manifestent leur intérêt pour les postes de substitut.

- Yanick Dion-Morel et Catherine Ouellette sont élus comme substituts et proposés par Normand Bonin.

8. Comité de parents

- Arthémise St-Amand est élue et proposée par Normand Bonin.
- Normand Bonin est nommé comme substitut et proposé par Arthémise St-Amand.

9. Période de questions

Questionnement sur la vente finale des cahiers d'exercices.

10. Varia

La direction fait le tirage du 50\$ de rabais sur les frais de scolarité. Le gagnant est M. Normand Bonin.

11. Levée de l'assemblée

Proposé à 19h42 par Charles Beaupré et adopté à l'unanimité.

Direction d'école

Présidente du Conseil
d'établissement